

# 1. Pourquoi un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons ?

Améliorer le vivre-ensemble, pour toutes et tous, ici et ailleurs, grâce à l'intégration des ODD dans les pratiques

## Les bouleversements du climat et de la biodiversité

La population – et particulièrement les jeunes – prend conscience de l'urgence climatique et des enjeux du développement durable de manière de plus en plus aiguë. Parallèlement, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a démontré en 2018 que le réchauffement devait être limité à 1,5 degré, au lieu des 2 degrés estimés précédemment, pour éviter de graves conséquences pour l'humanité et la biodiversité.

La Suisse est particulièrement touchée par ces changements, puisque les températures y augmentent deux fois plus vite que la moyenne mondiale. Les quatre changements principaux auxquels on peut s'attendre, et qui sont déjà perceptibles, sont des étés plus secs, des journées tropicales, des pluies torrentielles et des hivers peu enneigés.

Le réchauffement climatique est également une des causes de l'effondrement de la biodiversité. Selon l'IPBES<sup>01</sup>, un million d'espèces animales et végétales seraient menacées d'extinction sur les huit millions d'espèces estimées sur la planète, en raison des pressions exercées par l'agriculture, la pêche, la chasse ou encore du changement climatique. Cette problématique peut nous sembler très éloignée de notre mode de vie et de nos préoccupations. Pourtant, notre alimentation, notre eau pure et notre énergie entre autres en dépendent directement. Et, comme l'indique le [tableau ci-après](#), ce ne sont de loin pas les seuls services produits par les écosystèmes et dont bénéficie l'humanité.

### LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES<sup>02</sup>

SERVICES DE SOUTIEN	SERVICES D'APPROVISIONNEMENT	SERVICES DE RÉGULATION	SERVICES SOCIOCULTURELS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Cycle de la matière</li><li>• Cycle de l'eau</li><li>• Formation des sols</li><li>• Conservation de la biodiversité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nourriture</li><li>• Eau potable</li><li>• Combustible</li><li>• Fibres</li><li>• Ressources génétiques</li><li>• Éléments biochimiques et pharmaceutiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Régulation du climat</li><li>• Purification de l'air et de l'eau</li><li>• Contrôle de l'érosion et des inondations</li><li>• Réduction des risques naturels</li><li>• Pollinisation</li><li>• Dispersion des semences</li><li>• Réduction des maladies et des parasites</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Valeurs spirituelles et religieuses</li><li>• Récréation et tourisme</li><li>• Sens d'appartenance</li><li>• Patrimoine culturel</li><li>• Esthétisme</li></ul>

D'autres évolutions de notre société montrent la précarité de nos modes de vie actuels: les enjeux énergétiques, les défis de la mobilité et ceux de l'intégration professionnelle – tant pour les immigré-e-s que pour la population suisse peu qualifiée –, les changements dans notre paysage agricole, le vieillissement de la population, les maladies liées au mode de vie (ou «maladies de civilisation») et leur corollaire, l'augmentation incontrôlée des coûts de la santé ou encore les enjeux urbanistiques.

<sup>01</sup> Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, soit l'équivalent du GIEC pour la biodiversité.

<sup>02</sup> Adapté de l'Évaluation des écosystèmes du millénaire (Millenium Ecosystem Assessment), 2005.

Face à ces défis d'une ampleur sans précédent et auxquels l'humanité tout entière doit faire face, la population attend de ses pouvoirs publics des réponses rapides, franches et efficaces, permettant une bonne anticipation des risques. Pour ce qui est de la question climatique, la Suisse s'était engagée dans l'Accord de Paris à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990 et de 75% d'ici 2050. Or, au vu des conclusions du GIEC évoquées ci-dessus, elle a revu ses ambitions à la hausse en août 2019 et prévoit d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

## Agenda 2030 – Communes et Cantons en première ligne

Au niveau global, la réponse apportée par l'ONU à ces défis est celle de l'**Agenda 2030**, avec comme clé de voûte les **17 Objectifs de développement durable (ODD)**; cet Agenda 2030, qui succède aux Agendas 21 locaux, forme un cadre de référence clair et structuré qui dépasse tant les frontières que les enjeux partisans. Comme les autres États membres de l'ONU, la Suisse s'est engagée à atteindre ces ODD d'ici à 2030.

Les Agendas 2030 mis en place par les collectivités locales pour atteindre les ODD permettent de répondre aux défis auxquels font face les sociétés actuelles et, ainsi, de protéger la population en Suisse. Une grande partie de ces objectifs concerne directement les domaines d'action des Communes, quelle que soit leur taille. Bâtir des infrastructures résilientes, encourager l'innovation, fournir des services énergétiques fiables et durables, lutter contre les changements climatiques, préserver et restaurer les écosystèmes en sont quelques exemples, tout comme réduire les inégalités et assurer l'accès à une éducation de qualité.

La transversalité des Agendas 2030 harmonise les politiques publiques et facilite certains arbitrages liés à nos modes de vie non durables. Leur aspect systémique simplifie la coordination entre les échelles politiques et crée un effet de levier bienvenu sur les actions des Communes et des Cantons. Intégrer les objectifs de développement durable le plus en amont possible – par exemple dans le programme de législature – améliore la vision d'ensemble de la gestion de la collectivité publique et la cohérence des décisions, et permet d'atteindre les buts visés sur le long terme. La Commune ou le Canton gagne aussi en efficacité en valorisant et en allouant mieux les ressources tant économiques et sociales qu'environnementales.

Aujourd'hui, atermoyer en ne prenant pas des mesures concrètes et fortes n'est plus une option acceptable et fait courir le risque de prendre un retard irrattrapable. Pour demeurer crédibles aux yeux de la population, les autorités publiques se doivent de mettre en place un ensemble d'actions cohérentes et efficaces, et de communiquer de manière transparente sur les progrès et les potentiels d'amélioration de leurs politiques. Les ODD offrent un outil concret pour cela.

Contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de l'Agenda 2030, c'est également œuvrer localement à l'amélioration de la qualité de vie pour tous et toutes. En effet, la mise en œuvre à l'échelle locale d'un programme cohérent de développement durable atténue les effets négatifs de la mobilité individuelle motorisée, renforce la cohésion sociale, améliore la qualité des quartiers, favorise la nature en ville et stimule l'innovation.

## Un défi ambitieux que nous avons les moyens de relever

Le travail à accomplir est conséquent, mais la grande majorité des Cantons et Communes est en route, qui avec un Agenda 2030 dynamique, qui avec une démarche Cité de l'énergie ou Commune en santé, ou encore avec de nombreuses actions ponctuelles qui s'additionnent pour avoir un impact significatif. Il reste à les rassembler et les compléter dans un programme structuré, cohérent, basé sur des objectifs afin de mesurer ensuite les progrès accomplis.

Pour accompagner et faciliter l'implémentation des ODD, l'association Coord21 a créé ce « Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons », un outil permettant d'intégrer toutes les actions existantes ou à venir dans un référentiel partagé, clair et pratique, qui procure une vision globale de la durabilité de la collectivité publique.

Cette adhésion à un référentiel commun valorisera le travail réalisé par chaque Commune et chaque Canton, démultipliant l'impact des résultats obtenus et améliorant la communication à leur sujet.